

Compte rendu de séance

Séance du 25 Mars 2019

L'an 2019 et le 25 Mars à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil en Mairie d'Argentré du Plessis sous la présidence de Jean-Noël BEVIERE Maire.

Présents : M. BEVIERE Jean-Noël, Maire, Mmes : BAYON Hélène, PORIEL Isabelle, CRUBLET Marie-Christine, GILBERT Marie-Line, LE BIHAN Christine, SALMON Aurore ; MM : BASLÉ Denis, BICHET Gérard, CAILLEAU Claude, CORBEL Jean-Yves, FRIN Joël, GEFFRAULT Pierre, LAMY Serge, MARZIN Gilles, PASQUET Olivier, SABIN Mickaël et CATHELIN Philippe.

Absent(s) ayant donné procuration : Mmes SOCKATH Monique à GEFFRAULT Pierre, DUFEU DIARD Hélène à CORBEL Jean-Yves, HURIAU-FADIER Angélique à CRUBLET Marie-Christine, LEMERCIER Alexandra à CAILLEAU Claude et DEREPPER Maëlle à BASLÉ Denis ; M.M. BROSSAULT Christophe à PORIEL Isabelle, BLOT Frédéric à SALMON Aurore, BLOT Lionel à PASQUET Olivier, DODARD Christophe à BICHET Gérard.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 27
- Présents : 18

Date de la convocation : 19/03/2019

Date d'affichage : 19/03/2019

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture de Rennes

Le : 04/04/2019

Et publication ou notification

Du :

A été nommé(e) secrétaire : M. MARZIN Gilles

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

2019-018	Approbation du procès-verbal de la séance du 25 février 2019.
2019-019	Personnels titulaires et stagiaires de la fonction publique territoriale - Révision annuelle du tableau des effectifs.
2019-020	Personnels contractuels de droit public. Modification du tableau des emplois non permanents - Création d'emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité.
2019-021	Décisions budgétaires - Présentation et examen des comptes de gestion et des comptes administratifs 2018 - Décision d'affectation des résultats pour l'année 2019 - Budget principal de la commune.
2019-022	Décisions budgétaires - Présentation et examen des comptes de gestion et des comptes administratifs 2018 - Décision d'affectation des résultats pour l'année 2019 - Budget annexe "Assainissement".

2019-023	Décisions budgétaires - Présentation et examen des comptes de gestion et des comptes administratifs 2018 - Budget annexe "Parc d'Activités de la Froitière 2ème tranche".
2019-024	Décisions budgétaires - Présentation et examen des comptes de gestion et des comptes administratifs 2018 - Budget annexe "Lotissement des Forges".
2019-025	Décisions budgétaires - Présentation et examen des comptes de gestion et des comptes administratifs 2018 - Budget annexe "Zone d'Aménagement Concerté" de Bel Air.
2019-026	Participation de la commune aux charges de l'école privée (maternelle et élémentaire) La Salle Saint Joseph - Dotation obligatoire versée à l'OGEC.
2019-027	Subventions à caractère social à l'OGEC pour le collège, La Salle Saint Joseph et l'école primaire Ste Anne (dépenses facultatives : fournitures scolaires, cantine, sorties pédagogiques).
2019-028	Subvention à l'OCCE, caisse des écoles (assurance, sorties scolaires).
2019-029	Participation des communes extérieures aux charges de fonctionnement de l'école Jean-Louis Etienne - Fixation du forfait de participation.
2019-030	Participation des communes extérieures aux charges de fonctionnement de l'école élémentaire La Salle St Joseph - Application du coût moyen départemental.
2019-031	Subventions - Vote des subventions aux associations et organismes de droit privé.
2019-032	Subventions - Vote d'une subvention au CCAS.
2019-033	Fiscalité - Votes des taux d'imposition pour les impôts directs locaux.
2019-034	Budget primitif - Vote des autorisations de programme et crédits de paiement.
2019-035	Budget primitif - Vote de l'autorisation de programme et crédits de paiement pour l'îlot Sévigné
2019-036	Décisions budgétaires - Vote des budgets primitifs 2019 - Budget principal de la commune.
2019-037	Décisions budgétaires - Vote des budgets primitifs 2019 - Budget annexe "Assainissement".
2019-038	Décisions budgétaires - Vote des budgets primitifs 2019 - Budget annexe "Lotissement Communal des Forges".
2019-039	Décisions budgétaires - Vote des budgets primitifs 2019 - Budget annexe "ZAC de Bel Air".
2019-040	Budget principal - Reprise de subvention sur les achats de matériel pour le RIPAME - Fixation de la durée d'amortissement.

Réf : 2019-018 - Approbation du procès-verbal de la séance du 25 février 2019.

Mme CRUBLET Marie-Christine est arrivée après le vote de cette délibération.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Par un vote à mains levées (pour : 25 contre : 0 abstentions : 0)

A l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 25 février 2019.

Réf : 2019-019 - Personnels titulaires et stagiaires de la fonction publique territoriale - Révision annuelle du tableau des effectifs.

Mme CRUBLET Marie-Christine est arrivée après le vote de cette délibération.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Par un vote à mains levées, mains levées (pour : 25 contre : 0 abstentions : 0)

A l'unanimité des membres présents,

- **REVISE** le tableau des effectifs présenté à compter du 1^{er} avril 2019.

Réf : 2019-020 - Personnels contractuels de droit public. Modification du tableau des emplois non permanents - Création d'emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité.

Mme CRUBLET Marie-Christine est arrivée après le vote de cette délibération.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées (pour : 25 contre : 0 abstentions : 0)
A l'unanimité des membres présents,**

- **APPROUVE** le nouveau tableau des emplois non permanents joint en annexe avec effet au 1^{er} Avril 2019.

Réf : 2019-021 - Décisions budgétaires - Présentation et examen des comptes de gestion et des comptes administratifs 2018 - Décision d'affectation des résultats pour l'année 2019 - Budget principal de la commune.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées (pour : 26 contre : 0 abstentions : 0)
A l'unanimité des membres présents,**

- **APPROUVE** le compte de gestion relatif au budget principal de la commune 2018.
- **APPROUVE** le compte administratif relatif au budget principal de la commune 2018.
- **APPROUVE** les décisions d'affectation des résultats pour 2019.

Réf : 2019-022 - Décisions budgétaires - Présentation et examen des comptes de gestion et des comptes administratifs 2018 - Décision d'affectation des résultats pour l'année 2019 - Budget annexe "Assainissement".

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées (pour : 26 contre : 0 abstentions : 0)
A l'unanimité des membres présents,**

- **APPROUVE** le compte de gestion relatif au budget assainissement de la commune 2018.
- **APPROUVE** le compte administratif relatif au budget assainissement de la commune 2018.
- **APPROUVE** l'affectation du résultat 2018 au budget 2019 comme suit :

- **Compte 1068 : 26 284.74 €**

Réf : 2019-023 - Décisions budgétaires - Présentation et examen des comptes de gestion et des comptes administratifs 2018 - Budget annexe "Parc d'Activités de la Froitière 2ème tranche".

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées (pour : 26 contre : 0 abstentions : 0)
A l'unanimité des membres présents,**

- **APPROUVE** le compte de gestion relatif au budget annexe de la Froitière 2018.
- **APPROUVE** le compte administratif relatif au budget de la Froitière 2018 et décide de clôturer ce budget annexe à l'issue de l'exercice budgétaire 2018.

Réf : 2019-024 - Décisions budgétaires - Présentation et examen des comptes de gestion et des comptes administratifs 2018 - Budget annexe "Lotissement des Forges".

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées (pour : 26 contre : 0 abstentions : 0)
A l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** le compte de gestion relatif au budget annexe du lotissement des Forges 2018.
- **APPROUVE** le compte administratif relatif au budget annexe du lotissement des Forges 2018.

Réf : 2019-025 - Décisions budgétaires - Présentation et examen des comptes de gestion et des comptes administratifs 2018 - Budget annexe "Zone d'Aménagement Concerté" de Bel Air.

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées (pour : 26 contre : 0 abstentions : 0)
A l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** le compte de gestion relatif au budget annexe de la ZAC de Bel Air 2018.
- **APPROUVE** le compte administratif relatif au budget annexe de la ZAC de Bel Air 2018.

Réf : 2019-026 - Participation de la commune aux charges de l'école privée (maternelle et élémentaire) La Salle Saint Joseph - Dotation obligatoire versée à l'OGEC.

M. Dodard ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées (pour : 26 contre : 0 abstentions : 0)
A l'unanimité des membres présents,

- **FIXER** à 191 222.40 € le montant de la dotation 2019 à verser à l'OGEC La Salle Saint Joseph.

Réf : 2019-027 - Subventions à caractère social à l'OGEC pour le collège, La Salle Saint Joseph et l'école primaire Ste Anne (dépenses facultatives : fournitures scolaires, cantine, sorties pédagogiques).

M. DODARD ne prenant pas part au vote.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées (pour : 25 contre : 0 abstentions : 1)
A l'unanimité des membres présents,

- **Vote** le versement d'une subvention pour dépenses à caractère social de 46 180 € à l'OGEC conformément à la répartition ci-dessus, au titre de l'année 2019.

Réf : 2019-028 - Subvention à l'OCCE, caisse des écoles (assurance, sorties scolaires).

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées (pour : 27 contre : 0 abstentions : 0)
A l'unanimité des membres présents,

- **VOTE** une subvention de 2630 € à l'OCCE pour 2019.

Réf : 2019-029 - Participation des communes extérieures aux charges de fonctionnement de l'école Jean-Louis Etienne - Fixation du forfait de participation.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées (pour : 27 contre : 0 abstentions : 0)
A l'unanimité des membres présents,

- **DECIDE** l'application aux communes extérieures, pour 2019, d'une participation aux frais de fonctionnement de l'école Jean-Louis ETIENNE sur la base de 1 330.82 € pour un enfant en maternelle et 475.63 € pour un enfant en école élémentaire.

Réf : 2019-030 - Participation des communes extérieures aux charges de fonctionnement de l'école élémentaire La Salle St Joseph - Application du coût moyen départemental.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées (pour : 27 contre : 0 abstentions : 0)
A l'unanimité des membres présents,

- **DECIDE** l'application aux communes extérieures dépourvues d'école publique, pour 2019, d'une participation aux frais de fonctionnement de l'école La Salle Saint-Joseph sur la base de 375 € pour un enfant en école élémentaire.

Réf : 2019-031 - Subventions - Vote des subventions aux associations et organismes de droit privé.

M. le Maire, Gilles MARZIN, Philippe CATHELINE, Marie-Line GILBERT et Christine LE BIHAN ne prennent pas part au vote.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées (pour : 22 contre : 0 abstentions : 0)
A l'unanimité des membres présents,

- **VOTE** les subventions aux associations pour 2019 conformément au tableau annexé.

Réf : 2019-032 - Subventions - Vote d'une subvention au CCAS.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées (pour : 27 contre : 0 abstentions : 0)
A l'unanimité des membres présents,

- **VOTE** l'attribution d'une subvention de 4 000 euros au CCAS pour l'année 2019.

Réf : 2019-033 - Fiscalité - Votes des taux d'imposition pour les impôts directs locaux.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées (pour : 27 contre : 0 abstentions : 0)
A l'unanimité des membres présents,

- **VOTE** les taux des taxes directes locales pour l'exercice 2019 comme suit :

- Taxe d'habitation : 17,07%
- Taxe sur le foncier bâti : 17,43 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 36,47 %

Réf : 2019-034 - Budget primitif - Vote des autorisations de programme et crédits de paiement.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées (pour : 27 contre : 0 abstentions : 0)
A l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** les autorisations de programme et crédits de paiement présentés ci-dessus et autorise M. le Maire ou son représentant à passer tous les actes nécessaires à la gestion de ces opérations.

Réf : 2019-035 - Budget primitif - Vote de l'autorisation de programme et crédits de paiement pour l'ilôt Sévigné

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées (pour : 21 contre : 6 abstentions : 0)
A l'unanimité des membres présents,

- **Approuve** l'autorisation de programme et les crédits de paiement « 2019-1 Aménagement de l'ilôt Sévigné » et autorise M. le Maire ou son représentant à passer tous les actes nécessaires à la gestion de cette opération.

Réf : 2019-036 - Décisions budgétaires - Vote des budgets primitifs 2019 - Budget principal de la commune.

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées (pour : 21 contre : 6 abstentions : 0)
A l'unanimité des membres présents,

- **Vote** le budget primitif 2019 du budget principal de la commune.

Réf : 2019-037 - Décisions budgétaires - Vote des budgets primitifs 2019 - Budget annexe "Assainissement".

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées (pour : 27 contre : 0 abstentions : 0)
A l'unanimité des membres présents,

- **Vote** le budget primitif 2019 du budget annexe de l'assainissement collectif.

Réf : 2019-038 - Décisions budgétaires - Vote des budgets primitifs 2019 - Budget annexe "Lotissement Communal des Forges".

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées (pour : 27 contre : 0 abstentions : 0)
A l'unanimité des membres présents,

- **Vote** le budget primitif 2019 du budget annexe du lotissement communal des Forges.

Réf : 2019-039 - Décisions budgétaires - Vote des budgets primitifs 2019 - Budget annexe "ZAC de Bel Air".

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées (pour : 27 contre : 0 abstentions : 0)
A l'unanimité des membres présents,

- **Vote** le budget primitif 2019 du budget annexe de la ZAC de Bel Air.

Réf : 2019-040 - Budget principal - Reprise de subvention sur les achats de matériel pour le RIPAME - Fixation de la durée d'amortissement.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées (pour : 27 contre : 0 abstentions : 0)
A l'unanimité des membres présents,

- **Fixe** à 5 ans la durée d'amortissement des subventions CAF reversées aux communes sur leurs propres achats de matériel pour le RIPAME.

Questions diverses

10.1 Contrats signés par le Maire

Alinéa 4 de l'article L 2122-22 du Code des Collectivités Territoriales : Préparation, passation, exécution et le règlement de marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés en la forme négociée en raison de leur montant, lorsque les crédits sont prévus au budget.

Marché n°2019-01 : Travaux d'extension de l'école Jean Louis Etienne – site Matisse 2^{ème} tranche

Aucune offre d'entreprise de gros œuvre n'ayant été déposée dans les délais de consultation, le lot n°1 « gros œuvre » a été déclaré infructueux. Il a été relancé en procédure négociée avec consultation de plusieurs entreprises.

Marché n°2019-02 : Fourniture de gaz 2019-2020

Le conseil municipal, dans sa séance du 10 décembre 2018 avait validé l'adhésion de la commune au groupement de commandes de fourniture d'énergie géré par le SDE 35.

Suite à la consultation de marchés, le Syndicat a notifié le marché de fourniture de gaz à la société Total Energie Gaz, dans les conditions suivantes :

- Pour l'année 2019, le prix de la molécule a été fixé à 26.22 € H.T/MWh
- Pour l'année 2020, il a été fixé à 23.73 € H.T/MWh

Marché 2013-03 : Travaux d'aménagement de la ZAC de Bel Air

Lot 1 – terrassement voirie

Le marché initial a été signé avec l'entreprise Pigeon T.P le 30 mai 2013.

Ce marché a fait l'objet d'un avenant n°2, signé le 6 mars 2019, relatif à des travaux de raccordement, d'aménagement, de reprise de bordure et de grilles, et de réalisation d'aménagement autour des mobiliers, pour un montant total de + 24 586.20 € H.T.

Le montant du marché passe ainsi de 587 026.10 € H.T, à 611 612.30 € H.T.

10.2 Concessions de cimetière

Alinéa 8 de l'article L 2122-22 du Code des Collectivités Territoriales : Concession dans le cimetière.

Monsieur ROLLAND Pierre-Marie domicilié 7, Boulevard des Saulniers 35370 ARGENTRE DU PLESSIS.
Acquisition pour 30 ans à compter du 7 mars 2019.

10.3 Déclarations d'intention d'aliéner

Compte-rendu des DIA reçus en mairie pour lesquelles Mr le Maire n'a pas exercé le droit de préemption urbain :

- 4 rue des Sports

Vente d'une habitation sur un terrain de 832 m².

- 15 La Croix Perrault

Vente d'une habitation sur un terrain de 383 m².

- 3 rue de Finlande

Vente d'une habitation sur un terrain de 612 m².

- 11 boulevard des Saulniers

Vente d'une habitation sur un terrain de 1962 m².

- 9 boulevard du Maine

Vente d'une ancienne grange à rénover sur un terrain de 886 m².

- 2 impasse de la Maison Neuve- rue de Normandie

Vente d'une habitation sur un terrain de 500 m².

- 32 rue Chateaubriand

Vente d'un bâtiment à usage d'habitation sur un terrain de 1365 m².

- 31 rue Alain d'Argentré

Vente d'une habitation sur un terrain de 96 m².

- 20 rue Pierre et Marie Curie

Vente d'un bâtiment industriel sur un terrain de 26 804 m²

- 1 route du Bois Gros

Vente d'une habitation sur un terrain de 844 m².

- 6 rue des Tilleuls

Vente d'une habitation sur un terrain de 333 m²

10.4 Dates des prochains conseils municipaux

13 mai 2019

24 juin 2019

10.5 Informations diverses

26 mai 2019 : Elections européennes

Séance levée à : 22:15

En mairie, le 26/03/2019
Le Maire
Jean-Noël BEVIÈRE